



# MAIRIE DE GRISY LES PLATRES

## Val d'Oise

2025 – 04 CIR

**Arrêté de circulation pour livraison de Mobil-homes au Camping des  
Maurois et l'interdiction de stationner Rue de Butel, Rue des Maurois  
De 8h à 11h aux dates suivantes ;  
26 mars et 2 avril 2025**

La Maire de la Commune de Grisy-Les-Plâtres,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** les articles du Code de la route concernant le stationnement interdit (art R 417-10), et l'enlèvement des véhicules (art. R 325-12 et suivants),

**Vu** la demande en date du 18 mars 2025, par Benjamin DECAGNY représentant la société « Chalets et Loisirs » située 2 Route de Cresnes 60119 HENONVILLE, 06.95.25.30.80 [benjamin@chalets-et-loisirs.fr](mailto:benjamin@chalets-et-loisirs.fr), afin de circuler sur la commune pour livraison de mobil-homes.

**Considérant** qu'il y a lieu de garantir la sécurité des usagers,

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et d'interdire le stationnement Rue de Butel et Rue des Maurois.

### ARRÊTE

**Article 1** : Cette autorisation de circulation pour livraison de Mobil-homes est accordée pour les dates suivantes de 8h à 11h :

- Mercredi 26 mars 2025,
- Mercredi 2 avril 2025,

**Article 2** : Cette interdiction de stationnement, **rue de Butel et rue des Maurois** est valable aux horaires et aux jours mentionnées dans l'article 1.

**Article 3** : Le stationnement sera interdit et déclaré gênant à la Gendarmerie de Marines,

**Article 4** : Madame La Maire de la Commune de Grisy-les-Plâtres,

Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale de Marines,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grisy-Les-Plâtres le 24 mars 2025.

La Maire,  
Catherine CARPENTIER



10, rue Robert Machy – 95810 GRISY LES PLATRES - Tél 01.34.66.62.69

Ouvertures : Mardi , Vendredi : 8h30 - 12h, Mercredi : 13h - 17h ;

[mairie@grisylesplatres.fr](mailto:mairie@grisylesplatres.fr)

[www.grisylesplatres.fr](http://www.grisylesplatres.fr)